Interpellation – Anticipation de l'entretien du parc immobilier scolaire

Madame la Présidente du Conseil intercommunal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le récent préavis concernant le collège de Jolimont a mis en évidence une dégradation avancée des réseaux de chauffage et sanitaire, nécessitant une intervention urgente et un crédit conséquent.

Cette situation soulève une question de fond : **disposons-nous aujourd'hui d'une vision suffisamment précise et actualisée de l'état du parc immobilier scolaire de l'ASIGOS pour pouvoir anticiper les besoins et programmer les investissements ?**

Une analyse structurée des bâtiments permettrait d'identifier les éléments à risque, d'évaluer les enjeux de sécurité, de hiérarchiser les interventions et d'intégrer les travaux nécessaires dans une planification budgétaire pluriannuelle. Des outils tels qu'EPIQR+, complétés par une analyse énergétique, un audit de sécurité incendie selon les prescriptions AEAI et un diagnostic de surchauffe, pourraient notamment être envisagés.

Nous souhaitons dès lors poser les questions suivantes au CODIR :

1. L'ASIGOS dispose-t-elle actuellement d'un état des lieux global et actualisé de ses bâtiments et de leurs principales installations techniques ?
2. Existe-t-il une planification pluriannuelle des travaux d'entretien, de rénovation et de mise en conformité ?
3. Le CODIR envisage-t-il la mise en place d'un diagnostic structuré du parc immobilier afin d'anticiper et de budgéter les interventions à venir ?

L'enjeu est de pouvoir anticiper les besoins et programmer les investissements avant que certaines dégradations ne nécessitent des interventions urgentes et n'entraînent des coûts plus importants.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à cette interpellation, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Marylène Montavon et cosignataires
Conseiller·ère·s intercommunaux de l'ASIGOS

Jouxtens-Mézery, le 28 septembre 2026